

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 6 septembre 2011

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Breakwater Resources Ltd. (BWR)
Acquisition

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actions de Breakwater Resources Ltd. (« Breakwater ») seront retirées de la cote à la suite de l'acquisition obligatoire par Nyrstar NV (« Nyrstar ») de toutes les actions ordinaires restantes de Breakwater à un prix en espèces de 7,00\$CA par action ordinaire. Les actions ordinaires de Breakwater seront retirées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture du marché le 7 septembre 2011.

Breakwater Resources Ltd. (BWR)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Breakwater seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 8 septembre 2011**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **BWR deviendra BWR1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **PRIX DE LEVÉE :** **Inchangés**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **700,00 \$CA**

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 75 000 contrats
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter l'acquisition et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

LES SÉRIES EXISTANTES DE LA CLASSE D'OPTIONS BWR SERONT TRANSFÉRÉES À LA CLASSE D'OPTIONS BWR1 QUI CONSTITUE LE NOUVEAU LIVRABLE. VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE SEULEMENT LES TRANSACTIONS DE CLÔTURE SERONT PERMISES SUR LA CLASSE D'OPTIONS AJUSTÉE. LES SÉRIES QUI N'ONT PAS D'INTÉRÊT EN COURS NE SERONT PAS AJUSTÉES.

Breakwater Resources Ltd.		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après l'acquisition
2,50 \$	BWR	BWR1
3,50 \$	BWR	BWR1
4,50 \$	BWR	BWR1
5,50 \$	BWR	BWR1
6,50 \$	BWR	BWR1
7,50 \$	BWR	BWR1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché